

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

PER
M-99

ge.
de Sherbrooke,

S

LE MESSAGER DE



SAINTE ANNE DE LA

POINTE AU PERE
COMOUSKI

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

Le *Messenger de Sainte Anne* paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour l'Europe et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

Rédaction : Rév. M. J. R. ROY.

Administration : Rév. M. R. PH. SYLVAIN.

Adresse : Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOÛSKI.

SOMMAIRE. — A nos lecteurs, 173. — Tombeau de Anne et saint Joachim, 174. — Légende de l'Enfant-Jésus, 179. — Effets des boissons enivrantes, 184. — Bulletin, 185. — Actions de grâces, 187. — Recommandations, 191. — Dons à saint Anne, 192.

A NOS LECTEURS.

Nous sommes au premier mois de 1894.

Nous souhaitons à nos pieux lecteurs que cette année soit sainte et fructueuse.

Nous souhaitons que tous sachent profiter des événements malheureux comme des événements heureux pour grandir dans la vertu, accroître leurs mérites pour l'autre vie.

Nous souhaitons que ceux de nos abonnés que le bon Dieu appellera à lui durant la présente année soient prêts.

Que notre Patronne, la bonne sainte Anne, bénisse ces vœux, et qu'elle fasse, comme gage de cette faveur, que la confiance en sa bonté maternelle croisse de plus en plus dans les cœurs !

TOMBEAU DE ST JOACHIM ET DE STE ANNE

SÔUS L'ANTIQUE BASILIQUE DE STE-ANNE,
A JÉRUSALEM.

(Suite.)

TÉMOIGNAGES D'AUTEURS ANCIENS CHRÉTIENS.

Messieurs, je ne vous fatiguerai point par la lecture de chacun des anciens témoignages recueillis en faveur de notre thèse. Le texte intégral sera publié sans retard. Allons donc rapidement.

Notre critique nous oppose cette affirmation : " La crypte de sainte Anne n'a jamais dépassé les limites qu'on lui a connues jusqu'en 1873."

D'après le contexte, cette assertion signifierait que les anciens voyageurs connurent seulement une, une seule

grotte.

Controlons un peu.

En 1687, le P. Nau signale en plus une citerne : " Au bout de ce court lieu (de la Nativité) il y a une citerne où l'on entre de plain-pied."

Si nous remontons jusqu'en 1582, huit pèlerins mentionnent plusieurs grottes taillées dans le roc vif, parmi lesquelles deux sont encore couvertes de peintures.

Écoutez le chanoine Doubdan (1651).

“ A la première allée (du cloître) tournant à main gauche, on trouve une petite porte ou plutôt une fenêtre basse, à fleur de terre, par laquelle nous descendîmes avec de la lumière et sur une méchante petite échelle dans un petit lieu souterrain, duquel on entre dans deux autres en forme de caves bien voûtées, qui sont comme quelques vestibules, à côté l'un de l'autre, par lesquelles on descendait anciennement dans une troisième chambre, par des degrés qui y sont encore, et de celle-ci en une quatrième qui est justement sous le grand autel de l'église. Et ce lieu a été de tout temps si respecté des chrétiens qu'ils en avaient fait des chapelles qui sont encore toutes peintes, tant les voûtes que les parois, mais qui se gâtent beaucoup à cause de l'humidité du lieu, d'autant qu'il n'y a ni air ni clarté.”

En 1627, le P. Castillo disait : “ Cette chambre se compose de deux pièces où l'on voit des peintures dont l'altération rend les détails un peu confus ; on peut cependant reconnaître qu'elles représentent l'histoire de la nativité de la sainte Vierge : c'est un lieu bien propre à inspirer de la dévotion. ”

“ Il y a, disait en 1595 Cootwyck, trois cellules, de forme carrée, taillées dans le roc vif, et unies de telle sorte que l'une donne accès dans l'autre. ”

Les 5 autres témoins : Jacques Goujon : “ L'on descend sous le chœur de cette église par un endroit assez malaisé. Car on n'y va qu'en cachette et de nuit, et l'on trouve deux grottes comme deux petites chambres, elles sont toutes deux piquées dans le roc. ”

Bénard : “ Nous visitâmes l'église et les chambres et lieux souterrains de cette maison. ”

Pietro della Valle : “ On descend sous l'église pour y voir les chambres.”

Cestier de Marseille : “ Et étant en bas, on voit deux chambres.....au derrière de la dite chambre, il y a une grotte cavée dans le roc, laquelle est fort artificielle.”

Radzivil : “ Nous détournâmes à gauche vers la maison de Joachim ; dans sa partie inférieure se trouvent quelques chambres parmi lesquelles on montre celle de la bienheureuse Vierge et le lieu de sa nativité.”

Vous venez de l'entendre, Messieurs, l'histoire de la nativité de Marie était peinte au moins dans l'une de nos chambres souterraines. Et sur ce point, la tradition de Jérusalem a traversé les siècles chrétiens sans le moindre nuage et désigne toujours la grotte que vous connaissez et que nous vénérons tous, comme le nouveau paradis terrestre où fut conçue sans péché et où naquit la Vierge Immaculée, la future Mère de notre bon Sauveur.

Mais quant à la seconde crypte, il faut remonter au commencement du seizième siècle pour retrouver enfin, pure et radieuse, la tradition sur sa destination primitive.

Le Fr. Anselme de Cracovie mentionne expressément, non pas tant les reliques de saint Joachim et de sainte Anne que leur tombeau, taillé dans le roc et situé au bas d'un escalier de 22 marches.

On lit dans le Bréviaire Romain, imprimé à Paris en 1528 : “ Le corps de saint Joachim fut enseveli par Anne, avec honneur. Et, dans la suite, en signe de son spécial amour, Anne choisit pieusement le lieu de sa sépulture à côté de son époux, à l'endroit où l'on montrait jadis leur tombeau taillé dans le roc vif. Car sur leur glorieux monument, presque jusqu'à notre époque, se trouvait une

église non loin de l'enceinte du temple de Salomon. Au temps de Constantin, il est rapporté que sa mère Héléne, étant venue à Jérusalem et ayant trouvé la croix du Sauveur, emporta aussi à Constantinople le corps de sainte Anne, mais qu'elle laissa le corps de son époux à Jérusalem où il est honoré d'une vénération extraordinaire."

Les légendes du Bréviaire, Messieurs, ne ressemblent point aux articles de journaux qui racontent l'événement de la veille ; elles sont écrites avec soin et relatent des faits sanctionnés déjà par une longue tradition.

TÉMOIGNAGES D'AUTEURS ANCIENS MUSULMANS.

Mais dans ce nombreux auditoire, plusieurs n'ont pas le bonheur d'appartenir à la communion chrétienne. Ces Messieurs préfèrent-ils les auteurs musulmans, les livres indigènes ?

Voici d'abord, en 1520, un cadî de la Ville Sainte. Dans son histoire de Jérusalem et d'Hébron, Medger-ed-Din raconte ce qui suit : " Le sultan Salah-ed-Din ayant consulté les ulémas qui l'entouraient sur la fondation d'un collège pour les savants schafeïtes, et d'un hospice pour les dévots sofis, désigna, pour le collège, l'église connue sous le nom de Sainte-Anne, que l'on dit renfermer le tombeau d'Anne, mère de Marie, et qui se trouve près de la porte des tribus."

Le même auteur dit encore : " La medersé Salahieh, fondée par Salah-ed-Din, est une église du temps des Grecs, appelée Tombeau d'Anne, parce que, selon la tradition, elle renferme le tombeau d'Anne, mère de Marie. Salah-ed-Din l'a fondée en 588 (1192 de notre ère). La charge de cheikh de cette école est une des principales de l'empire musulman."

Si vous avez pris garde aux expressions, vous aurez déjà conclu, Messieurs, que le cadi de Jérusalem fait remonter notre église, son nom et le tombeau de sainte Anne, non seulement à Saladin, mais encore avant les croisades, jusqu'au temps des Grecs, c'est-à-dire, avant l'année 636, époque de la conquête et commencement de la domination musulmane.

Messieurs, réservez votre surprise, car, preuves en main, nous démontrerons la parfaite exactitude de ce document historique.

Pour trouver un autre auteur musulman, il nous faut remonter de deux siècles. Mais sachez qu'à partir de 1480, la tradition qui place le tombeau de sainte Anne et de saint Joachim sous notre basilique, est absolument sans doute.

..... Voici maintenant un extrait des Annales du célèbre historien arabe Aboulféda, mort en 1331.

“ Le 4 du mois de ramadan (13 sept. 1192) le sultan (Saladin) se rendit à Jérusalem pour en examiner la situation. Il ordonna de renforcer les murailles et augmenta la dotation du collège qu'il avait fondé dans cette ville. Avant l'islamisme, cet édifice était connu sous le nom d'église de Hanna Omm Meryem (Anne, mère de Marie). Sous la domination musulmane, cette église servait de Maison de Science. Les Francs devenus maîtres de Jérusalem l'an 492 (de l'hégire) la rendirent à première destination. Enfin le sultan, quand il eut fait la conquête de Jérusalem, la convertit de nouveau en collège et confia au cadi Behâ-ed-Din-ibn-Cheddal, la direction des études et l'administration des biens qui formaient la dotation de cet établissement.”

Messieurs, dans ce document, vous avez pu remarquer certaines affirmations de grande importance.

1° Le collège de Salahieh, ainsi appelé du nom de son fondateur Salah-ed-Din, est établi dans la basilique.

2° Pendant l'occupation des Francs, l'église avait été rendue au culte catholique.

3° Avant les croisades, sous l'Islamisme, une Maison de Science y avait été établie une première fois.

4° Avant l'Islamisme, c'est-à-dire avant l'année 636 de notre ère, la basilique portait déjà le nom de Sainte-Anne.

5° Ce nom venait de ce que, d'après la tradition, l'édifice recouvrait le tombeau d'Anne, mère de Marie.

Peut-on désirer des témoignages plus catégoriques en faveur de notre thèse.

Une observation toutefois, sur le nom ou plutôt les noms de notre sanctuaire.

Il fut d'abord appelé par tous sainte Marie.

LEON CRÉ,

Missionnaire d'Afrique.

(A suivre.)

LEGENDE DE L'ENFANT JÉSUS.

LES DEUX PETITS SERVANTS DE MÈRE.

(Suite)

La veille de l'Ascension arriva. Ce jour-là, F. Bernard fit grâce aux petits de leur leçon, ses yeux se levèrent vers le ciel, et eux doucement lui disaient : " Père,

que cherchez-vous là-bas dans l'azur profond ? — Sur le midi, il les baisa tendrement et les eongédia : “ Allez vers votre père et votre mère et demain revenez ; c'est le jour du grand banquet.” De leurs lèvres roses, ils effleuraient sa robe blanche et partirent. L'ange du sommeil ferma leurs paupières et dans leurs rêves ils se crurent au firmament, jouant avec de beaux séraphins parmi les étoiles. F. Bernard y était aussi et, devant Dieu, disait la messe. Le matin ils partirent joyeux. Pepite les serra sur son cœur avec transport, et je ne sais comment, le père posa sur eux la main et, le bénit — Nous reviendrons ce soir, dirent-ils, nous allons jouer chez l'Enfant de la belle Dame.” Le regard des parents ne pouvaient se détacher de leurs ombres gracieuses qui bientôt se perdirent à travers les hautes herbes.

“ Femme, si Dieu nous demandait nos enfants,” fit le père. — Ils sont si purs, qu'ils seraient mieux dans le paradis que sur la terre, répondit la mère. Ils se signèrent et rentrèrent dans leur demeure.

Le jour commençait radieux, semblable à celui qui brilla quand le Fils de Dieu, ressuscité du tombeau, s'éleva des sommets du Thabor sous les yeux éblouis des apôtres et retourna vers son Père céleste.

Et nos petits servants de messe cheminaient pensifs, et ils ne songeaient pas à courir après les papillons ; aucune fleur qui bordait le chemin fleuri, ne les charmait. On eût dit que déjà ils respiraient les parfums d'une autre terre.

Et Louis : “ Il doit y avoir, chez le fils de la Madone, de plus belles fleurs que les nôtres.” Et Rodrigue : “ Oui, des fleurs qui ne se fanent pas et un soleil qui luit sans cesse. Nous pourrions y demeurer toujours, frère ”
— “ Et nos parents, Louis ? ”

— Si le bel enfant le voulait nous les viendrons chercher, père carderait de la blanche laine pour la robe de la Grande Dame et la mère, de ses doigts légers, la tisserait et la broderait d'étoiles et de beaux papillons bleus, tandis que nous jouerions avec notre deux amis, nous. Il faudrait aussi que frère Bernard fût là et que nous puissions lui servir la messe." Ils arrivèrent ainsi au monastère au moment où le carillon jetait dans les airs l'heureuse nouvelle de l'Ascension du Fils de Dieu. F. Bernard, le visage radieux, les attendait, "Allez servir toutes les messes, puis venez me trouver, nous irons ensemble au festin." Ils commencèrent par celle du F. Abbé : en tout ils en servirent dix et n'eurent pas de distractions.

Alors reparut le saint moine couvert d'une aube de riche dentelle et de chasuble d'or. Il leur fit revêtir leurs plus belles soutanes, leurs plus beaux surplis ; il mit dans leurs mains des clochettes d'argent et, marchant devant, il les conduisit à la chapelle où se trouvait la grande niche.

Les enfants furent éblouis. Des tapis empruntés au sanctuaire ornaient tout le tour des murs ; au-dessus, des guirlandes s'enroulaient formant des cours, des croix, des couronnes, le sol était jonché de marguerites et de blanches jonquilles sur l'autel, une nappe aux nobles festons, des candélabres à six torches, un missel donné par N. S. P. le Pape, un calice aux faces d'émail ravissaient l'attention. Et tout en haut sous les fleurs et les gerbes de lumières, couronnés d'émeraudes et de rubis, Jésus et la Madone présidaient. Ainsi F. Bernard avait préparé la salle pour le royal banquet. Les trois cœurs battaient à l'unisson, comme trois ressorts d'une horloge ; une messe,

comme il ne s'en dit pas souvent sur la terre, allait commencer.

“ *Introibo*,” dit le prêtre, puis il récita le *Confiteor* et dans cette ardente oraison il acheva de purifier dévotement son âme. Les innocents frappaient leur poitrine pour les péchés qu'ils n'avaient pas faits. Le célébrant monte les degrés de l'autel. *Introibo* — c'est maintenant qu'il rentre dans l'éternité du Seigneur et dans les mystères de son tabernacle : la messe se poursuit dans une sainte ferveur.

A l'offertoire, F. Bernard après avoir présenté JÉSUS-CHRIST à son père, s'offre lui-même avec les deux petits. Au *Sanctus*, les clochettes d'argent se mirent à sonner toutes seules, chantant : allons au ciel, allons au ciel ! Quand eut lieu la consécration, trois anges accompagnèrent JÉSUS jusqu'à l'hostie, puis chacun de ces anges vint marquer d'une auréole le front du moine et des petits.

Au moment où il communia, Bernard dans une extase fut soulevé audessus de la terre, il crut que c'était le bienheureux départ. Les enfants s'élevèrent aussi, ces blonds chérubins. Peu à peu tous trois reprirent pied, mais leurs âmes se trouvaient si suavement rassasiées, qu'une nourriture terrestre ne leur était pas possible : l'éternité déjà les enveloppait.

Le sacrifice s'acheva grave et solennel ; les clochettes d'argent chantaient toujours. Bernard descendit les marches et entre les deux innocents, la face tournée vers l'autel, prêt à s'incliner, il regarde tendrement la Madone et le bel Enfant.

Heureusement ! la Madone se leva et, pendant que les trois têtes se penchaient dans une adoration suprême, JÉSUS descendit, ferma leurs yeux et reçut leurs blanches âmes.....

Les clochettes d'argent ne chantaient plus. Mais les anges entonnèrent un cantique pour accompagner F. Bernard et les deux petits servants de messe que le fils de Dieu menait au ciel.

Leurs chastes corps, semblables à trois fleurs plantées en terre, demeurèrent à genoux sur le marchepied ; les deux enfantelets comme deux lis inclinés, le saint moine pareil à une rose que le sang du Christ empourpre.

Une heure sonnait après-midi. La chapelle était toujours parée, la cire se fondait aux grandes torches, les corps des bienheureux se tenaient toujours à genoux. La communauté n'avait pas vu paraître F. Bernard au réfectoire. Tous les moines viennent, suivant la coutume, dire grâces à l'église ; la magnificence extraordinaire de la chapelle les attira.

Voyant le saint Frère et les deux innocents prosternés, ils les crurent en oraison, mais les heures passaient, les grandes torches ne brulaient plus et les trois corps se tenaient immobiles. Le père Abbé s'approcha pour les toucher, les croyant endormis. O surprise ! il trouva sur lèvres la trace du baiser de la mort ! Les Frères se regardaient tout surpris, lorsque s'avança le confesseur de Bernard.

Maintenant que le miracle est couronné, il pouvait dévoiler dans tous ses détails la sainte confiance, il le fit en termes touchants. Tous pleurèrent, tous bénirent JÉSUS, l'amant des âmes candides. On plaça ensemble sous une dalle de la chapelle les trois corps des bienheureux. Longtemps on entendit des voix d'anges autour du pieux tombeau, et les fidèles qui vont s'y agenouiller assurent qu'on respire en ce lieu un parfum de lis et de rose.

L'Enfant-Dieu et la Madone sont toujours dans la grande niche ; mais depuis cet événement on n'a plus vu la Vierge sourire, ni Jésus s'élaner de ses bras.

Sans doute qu'ils n'ont pas rencontré des cœurs aussi purs que les cœurs de ces innocents que l'on appelait : *les petits servants de messe.*

EFFETS DES BOISSONS ENIVRANTES.

Six cents médecins hollandais ont formulé la déclaration suivante :

1° L'usage, même modéré, des boissons spiritueuses, est toujours nuisible. L'alcool ne favorise pas la digestion, au contraire, il lui fait obstacle. Nous ajouterons que quantité d'affections de l'estomac, auxquelles on attribue vingt motifs divers, n'ont d'autre cause que l'usage habituel des liqueurs alcooliques.

2° Cette opinion populaire est également fausse, que les spiritueux sont des stimulants nécessaires ou sans danger par les grands froids ou les chaleurs, chez les individus fournissant un travail musculaire considérable ; chez ceux qui s'exposent à un air humide ; chez les ouvriers qui travaillent dans l'eau ou dans les marais ; chez ceux dont la nourriture est insuffisante.

3° Dans les maladies et surtout dans celles à évolution rapide (fièvre, choléra) ceux qui font un usage habituel des boissons fortes offrent le moins de chances de résistance.

BULLEFIN.

AU SÉMINAIRE DE RIMOUSKI. — Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé la mort d'un de nos professeurs, Monsieur Jacques Cloutier. C'est une fleur que nous avons voulu déposer sur la tombe de celui qui s'intéressait si vivement et se dévouait si efficacement à la prospérité de notre œuvre. Nous le faisons le cœur un peu gros, mais cependant nous nourrissant de la douce confiance que la Providence qui avait permis, sans doute pour le bien de la maison, les changements des dernières années, ne nous laisserait pas sans ressources pour les continuer et les développer. Et nos espérances n'ont pas été déçues. Nous avons trouvé, non sans sacrifice sans doute, un professeur, M. Alphonse Audet, qui remplace avantageusement notre regretté M. Cloutier dans l'enseignement de la classe d'affaires. Que le bon Dieu en soit loué !

Les directeurs du Séminaire de Rimouski s'efforcent, dans la mesure de leurs moyens, de donner satisfaction à leurs élèves tant sous le rapport du confortable qu'ils peuvent désirer, que sous celui de l'enseignement qui doit être donné. Le programme de leur cours commercial comme celui de leur cours classique sont aussi complets que ceux de toute maison de ce genre ; à part les matières ordinairement obligatoires, ils procurent aussi l'enseignement de matières facultatives, mais utiles, comme la sténographie, la clavigraphie, la télégraphie. Ils espèrent que le public, voyant l'instruction classique ou commerciale sérieuse et solide que reçoivent leurs élèves, tiendra compte de leurs efforts et encouragera leur œuvre. C'est le seul mode de propagande qui leur sourit.

ABJURATIONS EN 1893.—Saint Pierre de Malbaie, 2 ;
Douglstown, 1 ; New-Carlisle, 1 ; Maria, 1.

STATISTIQUE, 1893. Baptêmes, Mariages, Sépultures.

Rimouski.....	88	13	52
Bic.....	73	17	36
Trois-Pistoles.....	94	15	41
Saint-Arsène.....	42	7	24
Saint-Epiphanie.....	80	12	39
Isle-Verte.....	118	18	47
Saint-Moïse.....	51	9	22

CONVERSION. — Le 4 janvier courant, à l'Hôpital des Sœurs de la Charité à Rimouski, le sacrement de baptême était conféré par le R. P. C. Côté, chapelain de cette institution, à Alexandre McDonald, né le 24 mai 1841, à Edimbourg, Ecosse. Deux jours après, ce nouveau converti avait le bonheur de faire sa première communion. C'est un pauvre matelot, malade du scorbut, qui a été amené chez les Sœurs de la Charité, l'automne dernier. Depuis l'âge de quatorze ans, il n'avait plus de parent sur la terre que sa pauvre mère. Il s'engagea sur un vaisseau pour sauver sa vie. Elevé dans l'ignorance de toute religion, comme le sont hélas ! un si grand nombre d'hommes chez les peuples protestants, il mena misérablement la vie n'ayant pour ainsi dire qu'un culte celui de sa mère qu'il aimait, à laquelle il donnait tout, mais qu'il perdit il y a une couple d'années. C'est sans doute cette piété filiale que le bon Dieu a voulu récompenser en permettant tout pour qu'il ouvrît les yeux à la foi. Que ce Maître Divin, dans ses desseins impénétrables et miséricordieux, soit béni !

PROTONOTAIRE-APOSTOLIQUE.—Le Révérend Messire J. C. K. Laflamme, Recteur de l'Université-Laval, à Québec, a été nommé PROTONOTAIRE-APOSTOLIQUE *at instar*. Que le nouveau et très digne prélat daigne agréer nos plus vives félicitations !

ACTIONS DE GRACES.

RIVIERE AUX RENARDS : Faveurs obtenues. *A. Joncas.*—FALL-RIVER : Mon mari était malade et décompté par les médecins ; mes enfants tous malades des fièvres typhoïdes, un d'entr'eux surtout vint près de la mort ; moi-même par suite d'accident, j'étais devenue incapable de travailler, nous avons fait dans ces épreuves plusieurs promesses à sainte Anne : faire dire des messes, faire publier nos guérisons, si nous les obtenions, faire un pèlerinage à Beupré, etc. Aujourd'hui nous témoignons notre vive reconnaissance à notre bonne Mère pour nous avoir protégés d'une manière aussi évidente et aussi maternelle.

Dme Jos. Roy.—ST-GABRIEL : L'hiver dernier, ma petite fille Anne a été bien malade de la diphtérie pendant dix jours. Elle est devenue mieux, mais une rechute l'a conduite à la dernière extrémité, au point qu'elle a reçu les derniers sacrements. Elle a été huit semaines sans pouvoir marcher ni parler. Tous les remèdes étant inutiles, je promis de faire avec elle un pèlerinage à Ste Anne de Beupré et de faire publier sa guérison, si je l'obtenais. Un soulagement sensible s'est immédiatement produit suivi bientôt de la guérison. Je remercie sainte Anne et je m'acquitte de ma promesse. *Aug. Oaron.*—SAYABEC : Souffrant d'une maladie de cœur, je promis à sainte Anne de faire un pèlerinage à la Pointe-au-Père et de publier ma guérison, si je l'obtenais : je suis bien mieux, et j'espère que cette bonne mère va me guérir complètement. *Dme T. Sirois.*—Je remplis aujourd'hui la promesse que j'ai faite à la bonne sainte Anne de la remercier par l'entremise du *Messager* de la guérison que j'ai obtenue par son intercession. J'implore instamment sa toute puissante protection pour l'avenir. *Une abonnée.*

TAUNTON MASS. : Mille actions de grâces à sainte Anne et la Ste-Vierge Marie pour faveur que nous attribuons à leur maternelle protection. *Dme M. Lemieux* — ST-ALEXIS : Je remercie sainte Anne d'une grâce obtenue après une neuvaine faite en son honneur. *C. M.* — CEDAR-HALL : Mille remerciements à sainte Anne pour 2 faveurs *Dme J. Damours.* — ST-MODESTE : Je remplis avec une vive reconnaissance la promesse que j'ai faite de publier ma guérison, laquelle dans les circonstances est vraiment miraculeuse. Merci, bonne sainte Anne ! *Une abonnée.* — ST-SIMON : Guérison d'une maladie grave, après promesse de publication dans le *Messenger.* *A. Marceau* — NEW-CARLISLE : Souffrant d'une maladie grave, je promis des prières à la sainte Vierge, à sainte Anne et de faire publier ma guérison, si je l'obtenais. J'ai été soulagée, mais j'ai négligé de remplir ma promesse et le mal est revenu. Pardonnez-moi sainte Anne et ayez pitié de moi. *Une abonnée.* ST-ELOI : Guérison obtenue après promesse de la publier dans le *Messenger.* *L. E. L.* — ST-SIMON : Malade depuis quelque temps assez sérieusement, je fis à sainte Anne une neuvaine en son honneur et promis de faire publier ma guérison, dans le *Messenger*, si je l'obtenais. Le dernier jour de ma neuvaine, j'étais guérie. Gloire et reconnaissance à sainte Anne ! je prie tous les abonnés de s'unir à moi pour remercier cette bonne Mère. *Une abonnée.* — GROSSES-ROCHES : Guérison d'une pleurésie, que la bonne sainte Anne soit béni et qu'elle bénisse et protège mes enfants ! *Vve P. Lavoie.* — S'E-FÉLICITE : Mille actions de grâces à sainte Anne pour une grande faveur obtenue. *Dame J. Lavoie.* — ST-SIMON : Après avoir beaucoup prié sainte Anne et N.-D. du Perpétuel Secours, sans jamais me décourager, et fait la promesse de

faire un pèlerinage et de faire chanter une grand'messe, je suis parfaitement rétablie d'une maladie dont je souffrais depuis un an. Reconnaisance à ma bonne Mère ! *Mlle E. Roy.* — ST-OCTAVE : Mon enfant était très gravement brûlé ; nous craignons pour ses jours : des convulsions fréquentes pouvaient être fatales. Nous nous tournâmes vers sainte Anne : nous promîmes de faire chanter des messes, de faire brûler des cierges, d'insérer sa guérison dans le *Messageur* ; les convulsions cessèrent et la guérison se fit si rapidement que le médecin déclare qu'elle est miraculeuse. Merci bonne sainte Anne pour cette faveur et plusieurs autres déjà obtenues. *Dme L. M. L. M.*

ST-GABRIEL : Je promis à sainte Anne un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré, si j'obtenais ma guérison ; j'ai été exaucée. Merci, bonne Mère, aussi pour plusieurs autres faveurs. *Dme B. L.* — Mal d'yeux guéri. *C. L.* DAYTON, MINN : Grande faveur accordée : mon enfant guéri d'un accident. Soyez bénie sainte Anne et daignez m'accorder la nouvelle grâce que je vous demande. *Dme Louis Côté.* — TAUNTON : Je m'acquitte avec reconnaissance de ma promesse ; mes enfants malades de la coqueluche ont ressenti un mieux après que je les eus recommandés à la sainte Face et à sainte Anne et promis de publier cette faveur. *Une abonnée.* — METIS : Mal d'yeux guéri. *Dme C. Beland.* SALEM, MASS : Guérison obtenue : reconnaissance. *Dme C. Bérubé.* — ST-JOSEPH DE LEPAGE : Souffrant d'un rhumatisme inflammatoire, j'ai promis à sainte Anne de publier ma guérison dans le *Messageur*, si je l'obtenais. Mille remerciements à ma bonne Mère pour plusieurs autres faveurs. *Agapit Gagnon.* — METIS : Je remercie sainte Anne pour le grand soulagement qu'elle m'a obtenu dans une maladie pour laquelle les remèdes étaient sans effets. *Dame J. Roy.*

FALL-RIVER : 2 faveurs obtenues. 2 abonnés. — FALL-RIVER : Faveur obtenue. *Dame F. P.* — MATANE : Guérison obtenue après promesse de la publier. *Une protégée.* — Je remercie sainte Anne qui m'a grandement aidé dans mes affaires temporelles. *Un abonné.* — ST-ULRIC : Dme Nap. Beaulieu et Dme J.-B. Bérubé remercient sainte Anne pour faveurs obtenues. — CEDAR-HALL : Je remercie sainte Anne pour soulagement accordé dans une maladie, après plusieurs neuvaines, promesses de m'abonner au *Messenger* et de publier cette faveur. Que cette bonne Mère daigne me guérir complètement et agréer ma reconnaissance pour plusieurs faveurs. *Dme S. G.* — Enfant malade guéri, mille remerciements. *Abonné.*

N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : 2 faveurs obtenues : Actions de grâces. *Dame R. D.* — ST FLAVIE : J'attribue à sainte Anne la guérison d'une maladie dont je souffrais depuis longtemps. *E. Ricard.* — BIC : Guérison de maladie. *N. St-Pierre.* — Une conversion attribuée à sainte Anne : actions de grâces. — PETITE-MADELEINE : Mille remerciements à sainte Anne pour plusieurs grandes faveurs attribuées à cette bonne Mère. *Dame E. St-Laurent.* — RIMOUSKI : Je témoigne ma reconnaissance à sainte Anne qui m'a préservé d'un naufrage certain. *P. Terriault.* — Une mère de famille remercie sainte Anne de l'avoir guérie d'une grave maladie. — QUÉBEC : Dame J. A. Ouellet remercie sainte Anne d'une guérison obtenue — Souffrant depuis plusieurs années, je me suis adressée à sainte Anne et je suis guérie. Je remercie de tout cœur ma bienfaitrice. *A. B.* — TROIS-PISTOLES : Un abonné attribue sa guérison à sainte Anne. — ST-FABIEN : Actions de grâces à la bonne sainte Anne pour faveur obtenue. *Un abonné.* — MATANE : Je dois mille remerciements à sainte Anne

pour plusieurs faveurs par son intercession et en particulier pour la guérison d'une maladie grave dont souffrait ma femme. Décomptée par le médecin et par tous ceux qui la voyait, elle se recommanda à sainte Anne et je fis dire 3 messes. Notre bonne Mère nous a exaucés. *George Garon.* — ST-MATHIEU : Depuis plusieurs mois, je souffrais beaucoup et étais incapable de vaquer à mes occupations et même de m'occuper de mes petits enfants. Alors je promis de faire chanter une grand'messe en l'honneur de sainte Anne et de publier ma guérison dans le *Messenger*. Aujourd'hui, je suis heureuse de remplir ma promesse, car je suis parfaitement guérie. Merci, ô bonne sainte Anne. *Dme C. L.* — Mon enfant guéri par l'intercession de sainte Anne. *Dame O. D.* — FALL-RIVER. Ouvrage trouvé et plusieurs autres faveurs. *M. E. Gagnon.* — S.-SIMON : Guérison obtenue après promesse de la publier dans le *Messenger* : Reconnaissance. *A. Marceañi.*

RECOMMANDATIONS.

Les œuvres diocésaines ; 4 prêtres malades ; 20 vocations ; 40 grâces particulières ; 20 personnes aux Etats-Unis ; 50 malades ; plusieurs familles malades ; 1 mère de famille infirme depuis 10 ans et sans confiance en sainte Anne ; 4 institutrices et leurs élèves ; 20 personnes en voyage ; 15 conversions ; union dans une famille ; 1 curé et ses paroissiens ; 5 familles affligées ; 6 personnes pour avoir la santé ; 5 défunts ; plusieurs enfants difficiles ; 5 zélatrices et leurs abonnés ; 1 père de famille pour grâces particulières ; 1 père de famille qui n'a pas de courage dans les épreuves ; 2 sourdes-muettes ; 1 mère dans le chagrin ; 4 jeunes gens absents ne donnant pas de

nouvelles ; conversion de 5 pères de famille : 2 jeunes gens pour grâce particulière ; 5 pères adonnés à la boisson ; 1 mère qui ne marche pas depuis 2 ans ; 3 mères pour santé ; 10 guérisons de maladies diverses ; 1 jeune personne faible ; 2 ivrognes ; conversion d'un pécheur ; un jeune homme en danger de perdre la foi ; 2 orphelins de caractère difficile ; 1 jeune homme pour succès dans une entreprise ; 1 mari infidèle ; plusieurs hommes en danger de perdre la foi.

ABONNÉS DÉFUNTS : Théophile Marceau décédé le 20 octobre 1893 à S. Simon ; Cyprien Durette décédé au Bic ; Georges Emond, Olivier Durette et Marcel Durette décédés à S.-Moïse et Louis Lavoie décédé le 17 novembre au Bic.

DONS A SAINTE ANNE

Dame L. Blais 25 cts. ; Dame David Lévesque Métis 40 cts. ; Dame Jos. Brisson, St-Anaclet, 20 cts. ; Dlle Rose Délima Labonté, \$1 ; Une abonnée, Trois-Pistoles, 25 cts ; Anonyme, Métis, \$1.50 ; Dame Frédéric Boucher, Ste-Luce, 25 cts. ; Dme Ouellet, Québec, \$5.20 ; Eugène Beaulieu, Ste-Anne, P. au P. \$10.00 ; Une abonnée, Rimouski, \$5.00.

Monsieur l'abbé Philippe-Félix Brunet, ancien curé décédé le 18 décembre à St-Ferdinand d'Halifax, et Monseigneur Charles-Olivier Caron, Protonotaire Apostolique Vicaire Général du diocèse des Trois-Rivières, décédé le 21 décembre dernier, étaient membres de la société d'une messe, section provinciale.

F. X. Ross, S. D. Secrétaire.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES DU SANCTUAIRE DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Dimanche et fêtes d'obligation. Grand'messe : 9½ hrs. En hiver 9¼ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne ; 2 hrs.

Jours ouvriers : — Dernière messe : en été 7¼ hrs., en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.000 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses, 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3^o Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 50 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6 Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts la doz.

9- Médailles diamantines de Ste Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'affligie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC